

FORMATION MAC APS-ASD

Maintien et Actualisation des Compétences Acteur Prévention Secours du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile

OBJECTIFS

Le formation de Maintien et Actualisation des Compétences a pour but de permettre aux titulaires du certificat APS-ASD de conserver et de mettre à jour leurs compétences, telles que définies dans le référentiel de formation élaboré par l'INRS. La formation APS-ASD répond aux obligations des articles L4121-1 (l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs) et L4121-2 (9 principes de prévention) du code du travail.



Public concerné

La MAC APS-ASD s'adresse à toute personne titulaire de la formation APS-ASD souhaitant maintenir à jour son certificat APS-ASD.



Nombre de participants

6 à 10 participants par session.



Prérequis

Etre titulaire de la formation APS-ASD ou de la formation continue APS-ASD (validité 24 mois).



Evaluation

Chaque compétence sera évaluée de façon certificative. Après validation, la formation est sanctionnée par le renouvellement du certificat d'Acteur Prévention Secours - Aide et Soins à Domicile (et par équivalent le certificat SST ainsi que le certificat d'acteur PRAP) pour une durée de 24 mois.



Durée

7 heures sur une journée.

PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation se compose de 2 grandes parties permettant à chaque apprenant d'acquérir différentes compétences :

1. Etre capable d'être acteur de la prévention des risques liés à son métier.

- Situer son rôle d'acteur de prévention.
- Identifier une situation dangereuse.
- Repérer les situations à risques liées à l'activité physique
- Agir et réagir face à une situation dangereuse.
- Informer la personne aidée ou l'entourage des situations dangereuses identifiées et proposer une solution simple.

- Alerter la hiérarchie.
- Mettre en place des méthodes de travail sécurisantes.

2. Etre capable d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident ou dysfonctionnement.

- Situer le cadre juridique de son intervention.
- Réaliser une protection adaptée.
- Examiner la victime.
- Alerter ou faire alerter.
- Secourir la victime.